



Pentzwiller



*Bulletin municipal
2017*



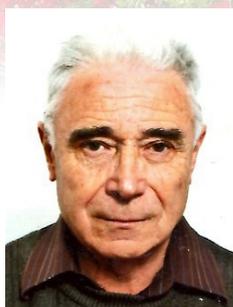
Sommaire

<i>Le mot du maire</i>	3
<i>Les renseignements pratiques</i>	5
<i>Les informations</i>	7
<i>Les finances</i>	10
<i>Les permis de construire en 2016</i>	11
<i>L'état civil 2016</i>	12
<i>La gendarmerie nous communique</i>	13
<i>Le départ de Jeannot Lang</i>	14
<i>Les donneurs de sang et les nouveaux habitants</i>	15
<i>Les travaux et les projets</i>	16
<i>Les maisons fleuries</i>	18
<i>Le village fleuri</i>	19
<i>Les déchets ménagers</i>	20
<i>La fête des aînés</i>	21
<i>L'environnement et les règlements</i>	22
<i>Le social</i>	24
<i>L'économie</i>	26
<i>Les nouvelles de l'école</i>	28
<i>L'opération Haut Rhin propre</i>	29
<i>Les associations locales</i>	30
<i>La journée citoyenne</i>	39

*Rédaction : la commission d'information
Conception et mise en page : F. SCHMITT*

Le mot du maire

Chers Wentzwilleroises et Wentzwillerois



Certes avec un peu de retard, je voudrais me joindre aux adjoints, aux conseillers municipaux et au personnel communal pour vous adresser les meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année déjà bien entamée.

Nous voilà presque arrivés à mi-mandat et je peux vous assurer qu'un important travail a déjà été réalisé. Tous ces travaux vous sont relatés dans ce bulletin.

Que se passera-t-il en 2017 ?

Une année électorale avant tout et avec tous les feuillets en bien et en mal sur les différents candidats.

Je pense qu'il nous appartient d'être vigilants contre ces informations et désinformations et que chacun d'entre nous ira voter en son âme et conscience pour le meilleur de notre pays qui en a bien besoin.

Voilà déjà une année que nous faisons partie de la grande région de l'Est, sans que cela ait été perceptible à notre niveau et sans que cela ait changé quelque chose pour nous, si ce n'est que l'Etat nous accorde de moins en moins de dotations afin de soutenir d'avantage les communes en difficultés. Mais quelle est la commune qui n'est pas en difficulté ?

Ainsi depuis le premier janvier 2017 nous faisons partie intégrante de la Communauté d'Agglomération des 3 Frontières qui regroupe les 3 entités intercommunales, celles des 3 Frontières, celle du Pays de Sierentz et la Porte du Sundgau. Cette nouvelle entité a pris comme dénomination "Saint-Louis Agglomération".

Il est vrai que cela nous permet dans l'avenir d'avoir plus de services à notre disposition comme cela vous est relaté dans un article spécifique de ce bulletin.

Aussi il faudra attendre une ou deux années pour que ce changement soit perceptible.

Il est certain que l'avenir ne laisse aucune chance aux structures trop petites qui ne pourront plus faire entendre leurs voix ni subvenir à leurs besoins.

C'est la raison pour laquelle n'hésitons pas à travailler étroitement avec nos voisins que ce soit au niveau des écoles, des associations, ou tout autre projet.

Cela ne doit pas empêcher notre commune de se développer, si elle veut garder son école, et ses structures, de préserver et améliorer le cadre de vie, de continuer à entretenir et mettre en valeur son patrimoine, réaliser les différents projets qui sont nos priorités pour ce mandat.



Le mot du maire

Comme vous pouvez constater ce n'est pas une année de tous repos qui se présente à nous d'autant plus que pour 2017 le plus grand chantier sera la révision de notre plan local d'urbanisme, mais aussi la mise aux normes des installations publiques et sportives, l'accessibilité des bâtiments publics et la réfection de la voirie de la rue du 11 novembre.

Pour cela je ne voudrais pas oublier de remercier les adjoints et les conseillers pour le travail qu'ils ont déjà accomplis et surtout pour celui qui est à venir.

Merci au personnel communal, toujours disponible et conscient de son devoir de vous rendre service, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe municipale.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à nos concitoyens récemment installés dans notre commune et qui, pour la première fois, reçoivent ce bulletin.

Par la même occasion, j'attire leur attention si ce n'est encore fait d'entreprendre la démarche de passer à la mairie pour s'inscrire.

J'adresse mes félicitations à tous les heureux parents et tous mes vœux aux nouveaux nés.

Mes félicitations aux jeunes mariés, aux couples qui ont eu le bonheur de fêter leurs Noces d'Or ou de Diamant et à toutes les personnes qui ont fêté un grand anniversaire.

Mais aussi mes sincères condoléances aux familles victimes du décès d'un des leurs.

Merci à tous nos concitoyens qui, souvent par un petit geste, contribuent à l'amélioration du cadre de vie de notre commune et tout particulièrement pour le fleurissement de leur propriété.

Merci à l'école et toutes les personnes qui se sont associées à l'opération de nettoyage du ban communal lors de la journée Haut-Rhin propre.

Un grand merci aux 80 personnes qui se sont associées à l'opération de notre seconde journée citoyenne qui a connu un véritable succès.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent bénévolement dans les différentes associations et qui, à travers leurs manifestations, affichent le dynamisme de notre communauté.

C'est grâce à tous ceux qui s'investissent, qui sans cesse trouvent le courage et la force, que notre village est tel que nous l'aimons.

Merci à la commission d'information et aussi à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin.

Fernand SCHMITT

Les renseignements pratiques

Horaires d'ouvertures au public de la Mairie

La Mairie est ouverte au public tous les jours comme suit :

Lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Mardi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h00 fermé l'après-midi

Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00

Permanence de M. le Maire le lundi soir de 18h00 à 19h00 et sur RDV.

Ouverture des déchetteries

Leymen

Du 1/4 au 30/9

Mercredi 10h00 à 12h00

Jeudi 16h30 à 19h00

Samedi 13h00 à 18h00

du 1/10 au 31/3

10h00 à 12h00

13h00 à 17h00

Michelbach le Haut

Du 1/4 au 30/9

Mercredi 14h00 à 19h00

Vendredi 17h00 à 19h00

Samedi 08h15 à 12h00

du 1/10 au 31/3

14h00 à 18h00

08h15 à 12h00

Ouverture déchets verts

Wentzwiller

Mardi de 15h30 à 16h30

Samedi de 13h00 à 18h00

Ouverture Crédit Mutuel

Agence de Wentzwiller

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 14h00 à 18h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

Ligne de bus

La ligne 759 passe 2 fois par jour dans notre village, à 7h25 et à 13h12, en direction de Saint-Louis et à 12h26 et 18h21 en direction de Biederthal via Oltingue.

Le Transport à la Demande (TAD)

Ce service de la Communauté des Communes s'adresse à toute personne domiciliée sur le territoire de la Communauté des Communes. Il fonctionne toute l'année, du lundi au samedi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 sauf les jours fériés.

Tarifs : 2€ par personne et par trajet intra CCPS - 3€ pour les trajets en dehors de la CCPS

Un aller-retour équivaut à 2 courses.

Réservations : elles se font par téléphone au n° Azur 0810 250 450 au minimum la veille avant 16 heures.

Les renseignements pratiques

Numéros de téléphone pratiques à Wentzwiller



SAMU	15
Pompiers	18
Police secours -Gendarmerie	17
Centre antipoison	03 88 37 37 37
Polyclinique des 3 frontières	08 26 30 37 37
Mairie	03 89 68 60 71

Fax	03 89 68 69 95
E-mail Mairie :	mairie.wentzwiller@wanadoo.fr
Syndicat des eaux SIAEP	03 89 68 62 26
Syndicat d'Assainissement SIAA	03 89 68 60 71
Sapeurs Pompiers - dépôt	03 89 70 54 65
Ecole	03 89 68 76 16
AS Wentzwiller – Club House	03 89 68 71 37

Aux alentours

Gendarmerie de Hagenthal	03 89 68 50 01
Gendarmerie de Saint-Louis	03 89 69 15 40
Communauté des Communes de la Porte du Sundgau	03 89 68 17 07
EBM Saint-Louis	03 89 89 76 40
Presbytère catholique de Leymen	03 89 68 51 46
Centre Médico-social de Saint-Louis	03 89 70 91 80
Brigade Verte de Soultz (siège)	03 89 74 84 04
Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau	03 89 70 90 81
Garde Chasse national M. Herro	06 89 08 22 25
Garde Chasse local M. Kuentz	03 89 68 57 11
Adjudicateur local M Kaiser	03 89 70 53 76

Démarches Administratives

En s'appuyant sur la généralisation du recours aux télé-procédures ou à des tiers de confiance, le plan "préfectures nouvelle génération" prévoit de réformer profondément en 2017 les modalités de délivrance des titres réglementaires que sont la carte nationale d'identité, le passeport, le permis de conduire et la "carte grise". Ainsi, pour obtenir un permis de conduire ou un certificat d'immatriculation, il ne sera désormais plus nécessaire de se déplacer en préfecture. Pour ce qui concerne la carte d'identité ou le passeport, les usagers se présenteront dans les mairies équipées de dispositifs numériques de recueil des demandes. Celles-ci seront instruites par des plateformes spécialisées, ce qui permettra d'améliorer les

Les informations

délais de traitement tout en renforçant les moyens de lutte contre la fraude.
Le principe de gratuité des titres sera maintenu dans tous les cas où il s'applique déjà.

Ainsi à partir du deuxième trimestre 2017, il ne sera plus possible de faire renouveler votre carte nationale d'identité à la Mairie de Wentzwiller

Site internet

Depuis septembre 2015, la Commune vous propose un site internet clair et accueillant. Au premier coup d'œil, notre site vous montre clairement son organisation. Vous comprendrez sans effort ce que le site contient et ne serez jamais perdu ou désorienté. Chaque page répond aux questions spécifiques et vous invitera à poursuivre la découverte de notre beau village.

www.wentzwiller.fr

La poste nous communique

Votre factrice vous écrit



Tout d'abord je tiens à remercier les habitants de Wentzwiller pour leur accueil et leur sourire quotidien.

Pour que votre courrier et vos colis soient en sécurité et sans risque de détérioration due aux intempéries, installez une boîte aux lettres normalisée, elle vous évitera des déplacements inutiles au Bureau de Poste.

Afin d'assurer une distribution de qualité, indiquez vos nom et prénom lisiblement et veillez à garder votre boîte aux lettres accessible, spécialement pendant la période hivernale. Celle-ci doit être installée en limite de propriété et vos coordonnées face à la rue.

Sachez que je peux vous livrer, timbres, enveloppes, colis et produits prêts à poster.

Une commande, une question, contactez-moi. (Ex. : carnet de 12 timbres : 8.76 €).

N'oubliez pas d'affranchir vos envois.

Pour vos instances,

Le bureau de Poste de **Hégenheim** est ouvert :

Lundi de 14h00 à 17h00

Mardi à Vendredi de 9h00 à 12h et de 14h00 à 17h00

Samedi de 9h00 à 12h00.

Vos objets y sont disponibles le lendemain à partir de 16h00 et 11h00 le samedi.

Le centre courrier de Hésingue est ouvert :

Du lundi au vendredi en non-stop de 8h00 à 16h00

Le samedi matin de 8h30 à 12h00.

Pensez à la procuration, elle vous facilite la vie.

Les informations

La nouvelle Communauté d'Agglomération

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau, la Communauté de communes du pays de Sierentz, et la Communauté d'agglomération des Trois Frontières conformément à la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la république, ont fusionné pour donner naissance à Saint-Louis Agglomération. Le siège de Saint Louis Agglomération est celui de la Communauté d'Agglomération des 3 frontières :

Place de l'Hôtel de Ville 68305 SAINT LOUIS Cedex.

Le Président est M. Alain GIRNY, et son 1^{er} Vice Président : M. Jean-Marc Deichmann



Pourquoi la communauté de communes de la Porte du Sundgau a-t-elle disparu ?

La loi a relevé le seuil d'intercommunalité de 5000 à 15000 habitants. Ainsi les communautés de communes ayant une population inférieure à 15000 habitants devaient fusionner avec une autre communauté de communes. La loi a voulu repenser le fonctionnement des intercommunalités en regroupant des territoires afin qu'ils puissent porter des projets d'envergure avec davantage de moyens, augmenter leurs compétences et permettre des économies de gestion.

Comment s'organise la gouvernance de Saint-Louis Agglomération ?

L'assemblée communautaire appelée Conseil de Saint-Louis Agglomération est composée de 78 conseillers titulaires et de 30 délégués suppléants.

Un président, 15 vice-présidents et 8 assesseurs constituent le Bureau.

Chaque commission thématique est composée d'un vice-président et de conseillers communautaires et municipaux.

Une conférence des 40 maires se réunira régulièrement avec le président de la Communauté d'agglomération pour faire le point.

Les compétences : de quoi s'occupe cette nouvelle Communauté d'Agglomération ?

Compétences obligatoires : développement économique, aménagement de l'espace, politique sociale de l'habitat, traitement des déchets sont effectives depuis le 1^{er} janvier 2017.

Compétences optionnelles : voiries d'intérêt communautaire, assainissement, eau, protection et mise en valeur du cadre de vie, équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et action sociale d'intérêt communautaire (petite enfance).

Certaines de ces compétences étaient déjà exercées dans l'une ou l'autre des anciennes communautés de communes avant qu'elles ne fusionnent mais pas dans toutes. Aussi, le Conseil de Saint Louis Agglomération aura un délai de deux ans pour généraliser, s'il le décide, l'exer-

Les informations

cice de ces compétences optionnelles sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomération.

Folgensbourg devient un pôle de proximité. Pourquoi ?

L'organisation des services de la communauté d'agglomération maintient dans chaque ancienne communauté de communes un pôle de proximité, Folgensbourg pour la Porte du Sundgau et Sierentz pour le Pays de Sierentz pour des missions de continuité de services (petite enfance, animations jeunesse, médiathèque) pour des missions de proximité (service aux usagers, interventions opérationnelles).

Pour nous, en tant qu'administrés de l'ancienne ComCom de la Porte du Sundgau, rien ne change en pratique pour le moment. Seul le nom de leur bureau est passé à Pôle de Proximité d'Attenschwiller, et dans quelques mois Pôle de proximité de Folgensbourg.

Vous avez un souci avec vos poubelles, l'éclairage public ou le balayage ? Vous composez le 0389681707 et vous serez en relation avec les mêmes personnes. Vous pourrez poser les mêmes questions sans aucun problème.

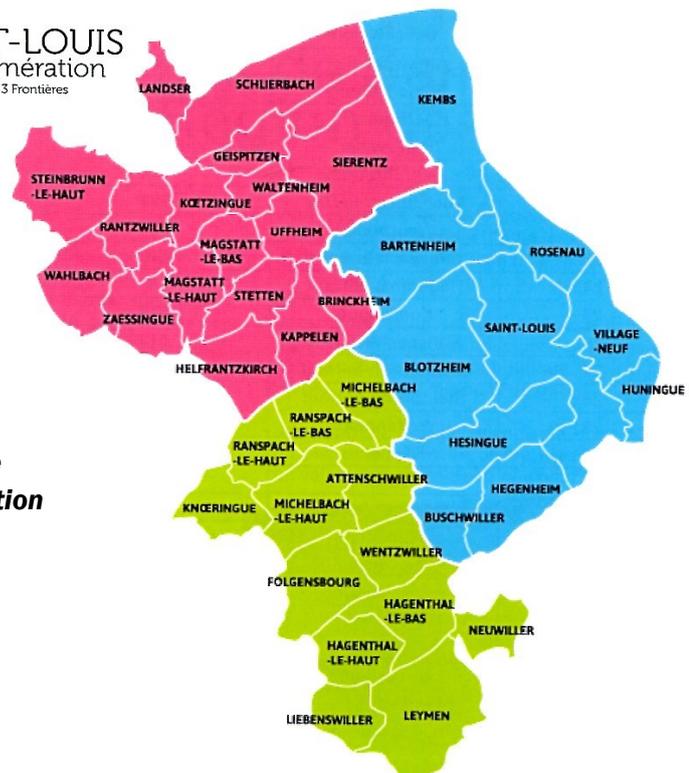
La collecte des ordures ménagères décalées

La collecte du 3 mai 2017 sera décalée au 4 mai 2017

La collecte du 27 décembre 2017 sera décalée 28 décembre 2017



Le périmètre de la nouvelle Communauté d'Agglomération

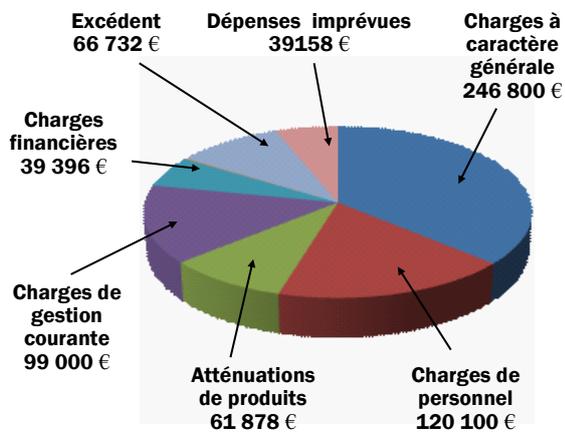


Les finances

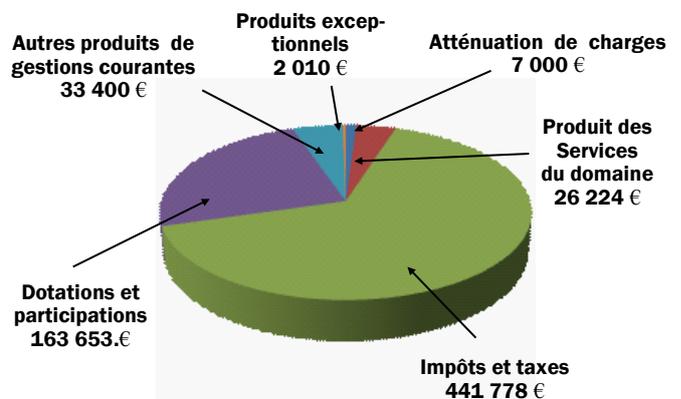
Le budget primitif 2016

Le fonctionnement

Les dépenses : 674 065 €

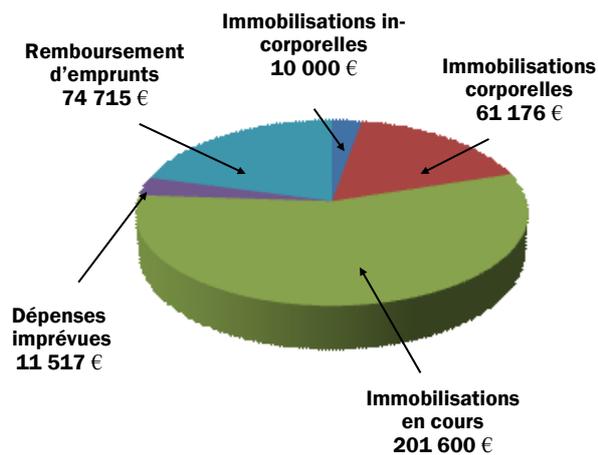


Les recettes : 674 065 €

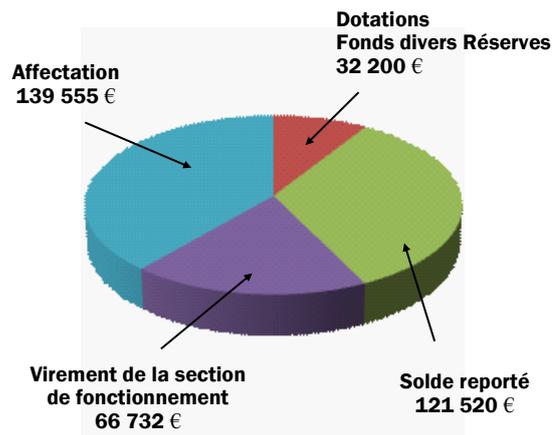


L'investissement

Les dépenses : 360 008.70 €



Les recettes : 360 008.70 €



Les taux d'imposition pour 2016 sont restés inchangés

Taxe d'habitation	Taxe foncière bâtie	Taxe foncière non bâtie
21,33	15,31	98,74

Les Permis et les déclarations en 2016

Les permis de construire en 2016

BURGERMEISTER et GEORGE	Construction d'une maison d'habitation et d'une piscine
BIECHERT Jean-Marc	Mise en place d'un carport
MARTEAU René	Extension d'une maison d'habitation
OTT Alexis	Mise en place d'une piscine
WILHELM Sébastien	Construction d'une maison d'habitation
VOGT André	Construction d'un carport, d'un abri de jardin, et de deux auvents sur terrasse existante.
ROSSIGNOLI et SCHACHER	Construction d'un abri de jardin

Les déclarations préalables en 2016

BATIGE	Division foncière
GLOUX Stéphane	Installation d'une piscine
BROGLIE Michel	Construction d'un mur de clôture
DAIMEE Laurent	Transformation d'une fenêtre en porte fenêtre
BIECHERT Jean-Marc	Mise en place d'un carport
KÄMMERER Michael	Installation d'un abri à vélo
SCHMITT Roland	Division parcellaire
REICH Claudia	Remplacement d'une porte de garage en baie vitrée
TROMMER Bernadette	Agrandissement d'un carport et réalisation d'un auvent
MENWEG Jean-Marc	Installation d'un atelier fermé
MAASS Franck	Installation de 12 panneaux photovoltaïques
DUSCHER Brigitte	Clôture
WANNER Huguette	Construction d'un abri à bois et démolition d'un garage
DIDILLON Eric	Installation d'une véranda
GRENOUILLET Pascal	Construction d'un abri à bois
DIDILLON Eric	Construction d'un abri de jardin
WANNER Claude	Clôture
FE GA Béatrice	Division en vue de construction
MARCHAIS Nicolas	Construction d'une piscine
SINAPSIS SCI	Rénovation de façade, de fenêtre et de velux et création d'un chemin d'accès.



L'état civil en 2016

Les naissances en 2016

SECCI Léa née à Mulhouse	le 25/01/2016
REY Théo né à Saint Louis	le 10/04/2016
SCHLADENHAUFEN Elisa née à Saint Louis	le 11/06/2016
ZWICKY Mona née à Pratteln	le 19/06/2016
KÄMMERER Manuela née à Bâle	le 20/06/2016
THUET Louise Lorraine née à Mulhouse	le 28/11/2016
KINTZ Zoé Ana née à Mulhouse	le 02/12/2016



Les mariages en 2016

Jean-Jacques HERRO-JENNER & Vanessa SCHLACHTER	le 05/08/2016
Ludovic Philippe LEFRANC & Claudia GIANNOTTI	le 20/08/2016



Les décès en 2016

FONTVIEILLE Christel Marthe Monique épouse HERLIN	le 25/03/2016
MANZ Rudolf	le 07/04/2016
JUNGO Christiane épouse MARTI	le 26/04/2016
LEDY Pierre Joseph Auguste	le 05/12/2016



Les grands anniversaires en 2017

80 ans	WANNER Edouard	12 juillet 1937
	GIGAULT Gabrielle	9 décembre 1937
85 ans	HERARD Monique	2 janvier 1932
	HEMMERLIN Germaine	11 mars 1932
	KLEIN Alice	15 avril 1932
	MARTI Georges	20 juillet 1932
	HEYER Lydia	9 août 1932
	HEMMERLIN Maria	8 septembre 1932
	WANNER Angèle	30 septembre 1932
	SPECKER Léon	12 octobre 1932
	AMREIN Sylvia	20 décembre 1932
	JAROSICK Théodore	21 décembre 1932
90 ans	NIGLIS Maria Caroline	13 septembre 1927
100 ans	KUNKLER Maria	27 septembre 1917



Noces d'or en 2017

THOMA Jean-Paul et Christiane	8 mai 1967
HEYER Charles et Christiane	12 mai 1967
SCHMITT Fernand et Claire	19 mai 1967

La gendarmerie nous communiqu

Lutte contre les cambriolages

**Luttons ensemble
contre les
cambriolages**

APPELEZ
le **17**

d'un téléphone fixe ou d'un portable

PRÉFET DU TARN

POLICE NATIONALE

Gendarmerie nationale

Prévention et lutte contre les cambriolages

- 1 Ne laissez pas entrer des personnes inconnues
- 2 Prenez et archivez les photos de vos objets de valeurs et relevez les numéros d'identification des matériels informatiques et HiFi-vidéo (ex : numéros de série...)
- 3 Fermez toujours votre habitation, même si vous absentez quelques instants
- 4 Protégez votre logement : protégez vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Les baies vitrées peuvent être renforcées
- 5 Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent, d'or et de bijoux chez vous (évit
- 6 Évitez de laisser sacs à main et trousseaux de clés dans le couloir d'entrée. Ne laissez pas vos papiers, téléphones mobiles et autres valeurs à bord de votre véhicule ou en vue dans celui-ci
- 7 Détectez les cambrioleurs (présences étrangères à votre quartier, relevez les plaques d'immatriculation des véhicules, etc...) et en cas d'événement suspect, prévenez la police ou la gendarmerie en appelant le 17
- 8 En cas d'absence, sollicitez vos amis, vos parents, vos voisins. Signalez votre absence prolongée (vacances) à la gendarmerie ou au commissariat de police (opération tranquillité vacances)
- 9 Ne signalez jamais vos absences à venir sur les réseaux sociaux ou sur votre répondeur téléphonique
- 10 Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et :

Il est établi que le phénomène est en forte hausse depuis 2009. La hausse cumulée de 2008 à 2012 atteint globalement + 18 %, mais surtout + 44 % pour les résidences principales.

La lutte contre les cambriolages, c'est l'affaire de tous !

Entendez que chacun doit être vigilant à ce sujet, non seulement en gardant un œil sur son voisinage immédiat, mais également en prenant un certain nombre de précautions tel que la gendarmerie nous le préconise, afin de dissuader des voleurs éventuels.

Le départ de Jeannot Lang

Jeannot Lang prend sa retraite

Jeannot Lang, notre employé communal a décidé de prendre sa retraite cette année après 14 années de bons et loyaux services.



Voilà un petit rappel de son parcours.

Jeannot Mario Patrice LANG est né le 18 mars 1952 à SIERENTZ de René et Rose LANG domiciliés à Hagenthal-le-Haut. Il est l'aîné et le seul garçon d'une fratrie de 3 enfants.

Il entame un CAP en mécanique générale au CET Mermoz de Saint Louis de juin 1966 à juin 1969.

Il fait son apprentissage à Bâle en tant que mécanicien de juillet 1969 à juillet 1972.

Il remplit ensuite ses obligations militaires au 152 RI à Colmar du 01/08/1972 au 31/08/1973.

Dès septembre 1973 il est embauché par TH Kontakt à Reinach et débute sa carrière en tant que mécanicien d'entretien.

Il termine sa carrière dans la même firme en tant que chef de service en remplaçant du chef de production le 31/03/2003 avec la fermeture de l'entreprise.

C'est par un simple hasard et grâce au « réseau » entre Maires que Jeannot finit par arriver dans la commune de Wentzwiller et partagera son temps entre deux mi-temps, 50 % pour le SIAEP et 50 % pour la commune.

Qui imagine vraiment l'étendue des tâches et donc des savoir-faire demandés à un agent technique ?

Pour le SIAEP, ses tâches sont diverses :

- Relève des compteurs
- Entretien des sites à l'intérieur comme à l'extérieur
- Supervision des travaux en cas de nouveaux branchements
- Pose de compteurs
- Fuites et suivi des travaux

Pour la commune :

Aux côtés de Denis IMMELIN :

Travaux divers et variés tels que l'entretien et le nettoyage de la voirie, du stade, des abords de route...

Arrosage des fleurs et massifs au printemps et en été

Déneigement et salage des parties communes en hiver, l'accès à l'école, à la mairie à l'église et à la banque.

Travaux de maintenance et de réparations en tous genres dans tous les bâtiments communaux.

Merci de tout cœur pour toutes ces années passées avec nous, nous te souhaitons une belle, longue et paisible retraite auprès de Marie-Rose et de vos enfants.

Les donateurs de sang et les nouveaux habitants

Les donateurs de sang



Depuis de nombreuses années, les bénévoles de l'Union Frontalière des Donneurs de Sang Bénévoles vous accueille lors des collectes de sang organisées par l'Etablissement Français du Sang. A l'heure actuelle il n'existe aucun produit remplaçant le sang et ses composants pour soigner et sauver les nombreux malades qui en dépendent. Ces dons permettent de sauver des milliers de personnes chaque année. Alors, n'hésitez plus et venez participer à ce magnifique élan de solidarité lors des collectes. La prochaine aura lieu le lundi 20 février à Buschwiller. Nous comptons tous sur vous.

Au niveau local, chaque année, des diplômes sont remis aux donateurs en fonctions du nombre de don effectués. Pour l'année 2016, les diplômés sont :

M. Allemann Aimé	M . Brenckle Jean-Yves
M. Gasser Paul	M. Grenouillet Pascal
M. Hemmerlin Sylvain	M. Kieffer Mathieu

Un grand merci à ces donateurs engagés.

Les collectes sont plutôt en stagnation alors que la demande augmente sensiblement. Ce sang est vital pour de très nombreux malades. Il y en a peut-être autour de vous. Venez nombreux à la prochaine collecte le 20 février. Cela ne prend que peu de temps, est totalement indolore et vous aurez un casse-croute à l'issue du don dans une atmosphère conviviale.

Les bénévoles de l'UFDSB sur Wentzwiller sont : Geneviève et Sylvain Hemmerlin, Jean-Louis Gasser, Mathieu Munck et Pascal Grenouillet.

Vous trouverez toutes les infos complémentaires sur :

Union Frontalière des Donneurs de Sang Bénévoles : www.ufdsb.fr
Etablissement Français du Sang : www.dondusang.net

Les nouveaux arrivants



L'année 2016 a été une année très riche au niveau des arrivées dans notre village.

Pas moins de 26 ménages ont élu domicile à Wentzwiller soit un total de 55 personnes.

Bienvenue aux « hiboux », surnom donné aux habitants de notre village. Ce dernier viendrait d'une légende à propos d'un très bel arbre situé entre Wentzwiller et Buschwiller; dont les habitants se disputaient la possession. On décida donc de l'abattre. L'arbre tomba du côté de Buschwiller. Mais une branche comportant un nid de hiboux tomba du côté de Wentzwiller, et depuis ce jour-ci, on surnomma les habitants les "heila" (comprendre en alsacien : le *hibou*).

Les travaux et les projets

Finalisés en 2016

Au cours de l'année 2016 notre église a connue d'importants chantiers.

En accord avec la commune qui a décidé d'engager des travaux de rénovation extérieure, peinture, étanchéité, etc., le Conseil de Fabrique s'est engagé dans la rénovation intérieure du bâtiment.

Les travaux de réfection des façades ont été réalisés par l'entreprise Vlym de Bartenheim au courant du premier trimestre 2016.

Cout de l'opération : 33 722 €

Aide accordé par le Conseil Territorial : 2857 €



Jardin pédagogique

Tomates, salades, choux, carottes, panais poussent dans le jardin pédagogique sur le parking de l'église. Le résultat du travail des enfants de la maternelle et du périscolaire.

Ce jardin est un espace dédié à la transmission des savoirs, à l'échange culturel et simplement au plaisir de jardiner.



Les enfants ont pu apprendre à semer, planter, arroser et entretenir les plantations de légumes et surveiller leur évolution.

Un grand merci aux personnes qui ont mis une pièce en échange de ces bons légumes.



Bilan : Chut ça pousse !

Réfection des chemin ruraux

Suite aux dégâts occasionnés par les mauvaises conditions météo et la grande activité agricole, les chemins ruraux du Tiefenlochweg, Baselweg et Rockweg ont été remis en état et finalisés en 2016.

Coût de l'opération : 37610 €

Aide accordé par l'état : 6857 €

Les travaux et les projets

Mise en place d'un nid de cigogne

Suite à l'accord du SIDEL et la bienveillance du propriétaire de la parcelle, nous avons pu préserver un pylône de la ligne électrique de haute tension qui a été mise en souterrain pour mettre en place un nid de cigogne.

Merci à l'entreprise GANTHER SIREG qui nous mis gracieusement à disposition son camion nacelle.



Les projets 2017



Installation d'une piste de Cyclocross dans la zone de loisirs

Les premiers travaux ont débutés lors de la journée citoyenne en 2015 et se poursuivent régulièrement par des bénévoles.

Cette piste destinée aux débutants et aux initiés devrait être opérationnelle au courant de l'année 2017.

Diverses mises aux normes

Rappelons qu'à partir de 2016 tous les bâtiments recevant du public et dont les propriétaires n'ont pas demandé de dérogations sont en infraction.

Aussi la commune a engagé un planning pour la mise au norme de l'accessibilité de l'école et du périscolaire en 2016.

Pour l'église et le presbytère en 2017.

Et pour 2018 la mairie et le Club-House.

Sont également engagées la mise aux normes de sécurité des bâtiments et installations sportives ainsi que l'amélioration de la sécurité de la voirie communale.

Rue du 11 novembre

Lors de la vente de la parcelle 397 section 11 la commune a pu acquérir pour l'Euro symbolique une partie de ce terrain permettant l'élargissement d'une partie de la rue du 11 novembre.

Cette partie de la rue nécessite une réfection totale. Aussi la consultation pour le recrutement d'un bureau d'études est en cours afin d'établir les travaux à réaliser et le calendrier d'intervention.

Les maisons fleuries en 2016

Les maisons fleuries 2016

Le 28 juillet 2016 a eu lieu le passage devenu traditionnel du jury des maisons fleuries. Le tour du village a été effectué afin de retenir les propriétés les plus fleuries et de leur attribuer une note.

Le palmarès est le suivant :

Maisons avec jardin :

1. THOMA Jean-Paul
2. BAUMGARTNER Paul
3. MEISTER Roland
4. GASSER Denise

Maisons sans jardin :

1. NIGLIS Robert
2. GASSER Joseph
3. BOUDOT Marie-Josée
4. ENDERLIN Etienne

Maisons alsaciennes :

1. PINTO David
2. GASSER Paul

Balcons terrasses :

1. LOPEZ Serge
2. FEGA Edgar
3. NIGLIS Ernest
4. KUNKLER Gilbert

Commerces – Bâtiments publics :

1. Auberge Belle-Vue
2. Crédit Mutuel

Fermes :

1. KLEIN Clément

Clôtures – cours :

1. WANNER Edouard
2. WANNER André
3. SIMON Gilbert
4. HEYER Rose-Marie

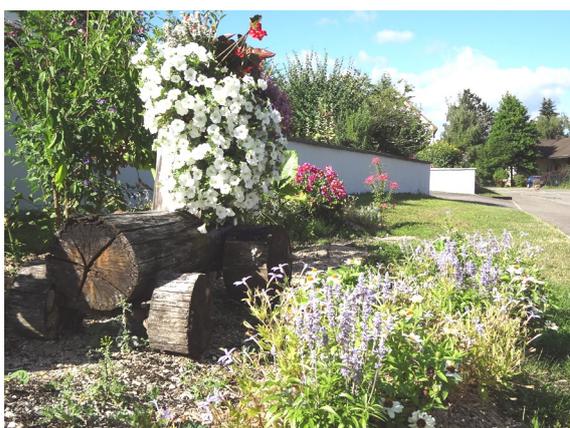


Le village fleuri en 2016

Fleurissement du Village 2016

Le fleurissement de notre village est effectué depuis quelques années par des bénévoles dynamiques assistés par nos employés communaux et le conseil municipal. Cette équipe met en pleine terre ou en bac près de 2500 plantes en deux jours. Elle œuvre pour rendre le village agréable et vivant pour les habitants et donner une image positive et accueillante pour les personnes en visite.

Merci à tous ces bénévoles pour leur dévouement et bienvenue aux Wentzwillerois qui souhaiteront se joindre à cette équipe..



Les déchets ménagers

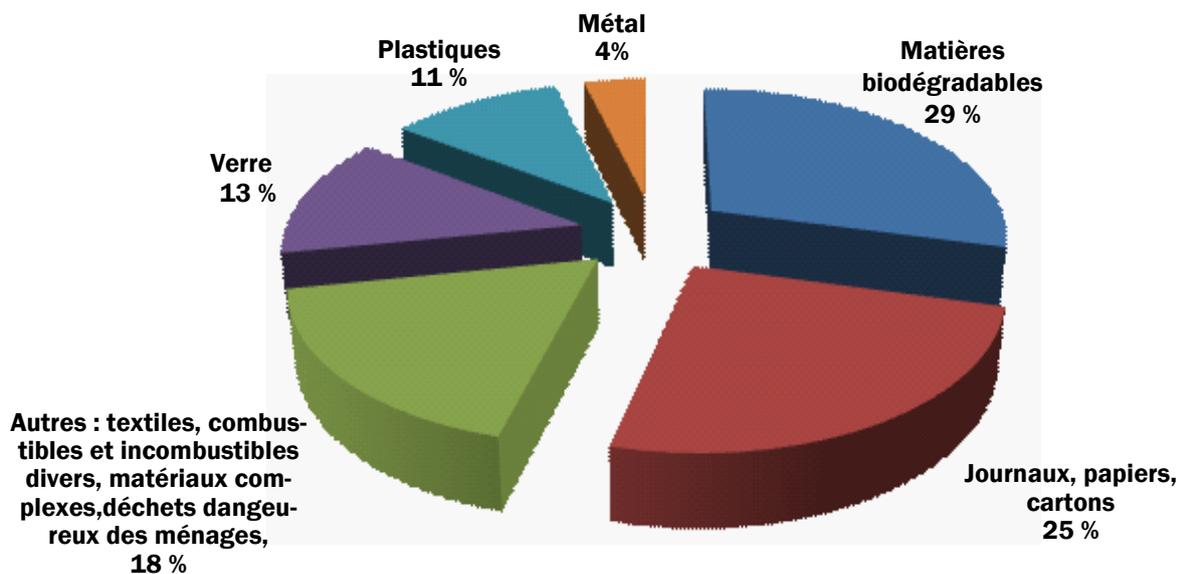
Les déchets ménagers

Les déchets ménagers englobent tous les déchets produits par les ménages. Ce sont donc les déchets que tout particulier produit dans sa vie quotidienne. Les déchets ménagers regroupent les ordures ménagères (non recyclables ou pas encore recyclées), les déchets recyclables secs (journaux, papiers, carton, magazines, verre, aluminium, plastique) et les recyclables dits humides, organiques ou fermentescibles (déchets alimentaires, herbes, bois...).

C'est le pôle de proximité d'Attenschwiller de Saint-Louis agglomération qui doit assurer l'élimination des déchets des ménages.

C'est cette entité qui gère les déchetteries du village. Aussi bien la déchetterie verte que le tri sélectif.

Le poids moyen des déchets d'une famille en France se répartie comme suit :



Le tri sélectif permet de donner une « seconde vie » à nos déchets, le plus souvent par le réemploi et le recyclage évitant ainsi leur simple destruction par incinération ou abandon en décharge et, par conséquent, de réduire l'empreinte écologique.

Voici les chiffres pour la commune de Wentzwiller pour l'année 2016 :

Déchets verts :	167 tonnes (soit environ 230 kg/habitant)
Collecte du verre :	24 tonnes
Tri sélectif (papier, carton, plastique) :	40 tonnes

La fête des aînés

La fête des aînés

Le traditionnel repas de Noël de nos aînés a eu lieu, comme les dernières années, au club house du stade.

M. le Maire Fernand Schmitt a accueilli l'assemblée avec un discours de bienvenue, suivi de celui du Président du crédit mutuel de Héisingue et environs et du président du Conseil Local M. Serge Jordan.

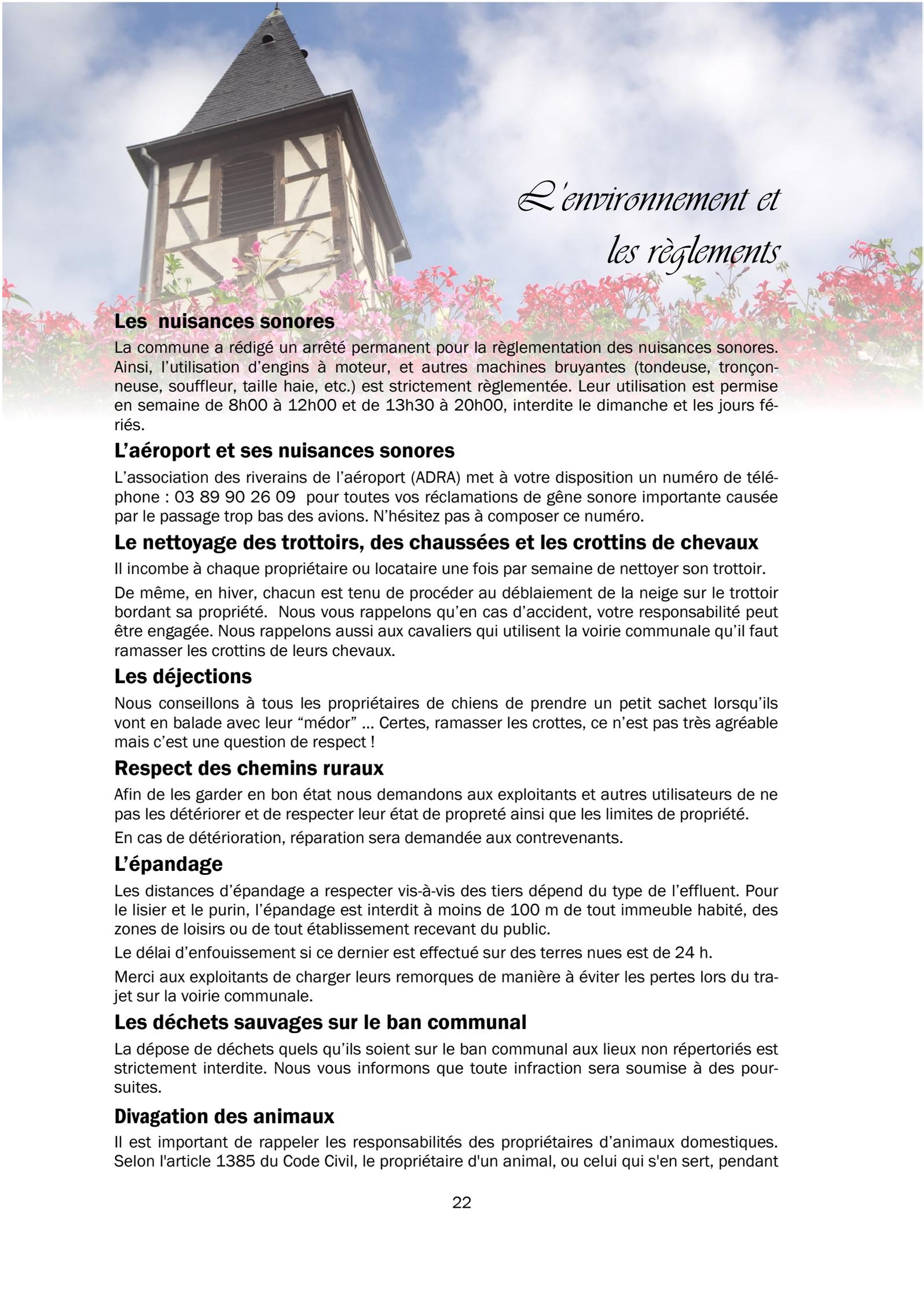
Les établissements Wimmer étaient en charge des papilles gustatives et le service était assuré par les membres du Conseil Municipal.

En fin de repas Aurore Breuillot et sa chorale ont entonné quelques chansons de circonstance et le relais a été pris par le Schlossberg Hippi, musicien et animateur autrichien, qui a assuré la partie récréative par des chants, des rires et des danses.

En fin de journée les participants sont repartis avec un petit cadeau offert par la mairie et le Crédit Mutuel.

La municipalité remercie les différents intervenants pour leur participation.





L'environnement et les règlements

Les nuisances sonores

La commune a rédigé un arrêté permanent pour la réglementation des nuisances sonores. Ainsi, l'utilisation d'engins à moteur, et autres machines bruyantes (tondeuse, tronçonneuse, souffleur, taille haie, etc.) est strictement règlementée. Leur utilisation est permise en semaine de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00, interdite le dimanche et les jours fériés.

L'aéroport et ses nuisances sonores

L'association des riverains de l'aéroport (ADRA) met à votre disposition un numéro de téléphone : 03 89 90 26 09 pour toutes vos réclamations de gêne sonore importante causée par le passage trop bas des avions. N'hésitez pas à composer ce numéro.

Le nettoyage des trottoirs, des chaussées et les crottins de chevaux

Il incombe à chaque propriétaire ou locataire une fois par semaine de nettoyer son trottoir.

De même, en hiver, chacun est tenu de procéder au déblaiement de la neige sur le trottoir bordant sa propriété. Nous vous rappelons qu'en cas d'accident, votre responsabilité peut être engagée. Nous rappelons aussi aux cavaliers qui utilisent la voirie communale qu'il faut ramasser les crottins de leurs chevaux.

Les déjections

Nous conseillons à tous les propriétaires de chiens de prendre un petit sachet lorsqu'ils vont en balade avec leur "médor" ... Certes, ramasser les crottes, ce n'est pas très agréable mais c'est une question de respect !

Respect des chemins ruraux

Afin de les garder en bon état nous demandons aux exploitants et autres utilisateurs de ne pas les détériorer et de respecter leur état de propreté ainsi que les limites de propriété.

En cas de détérioration, réparation sera demandée aux contrevenants.

L'épandage

Les distances d'épandage à respecter vis-à-vis des tiers dépend du type de l'effluent. Pour le lisier et le purin, l'épandage est interdit à moins de 100 m de tout immeuble habité, des zones de loisirs ou de tout établissement recevant du public.

Le délai d'enfouissement si ce dernier est effectué sur des terres nues est de 24 h.

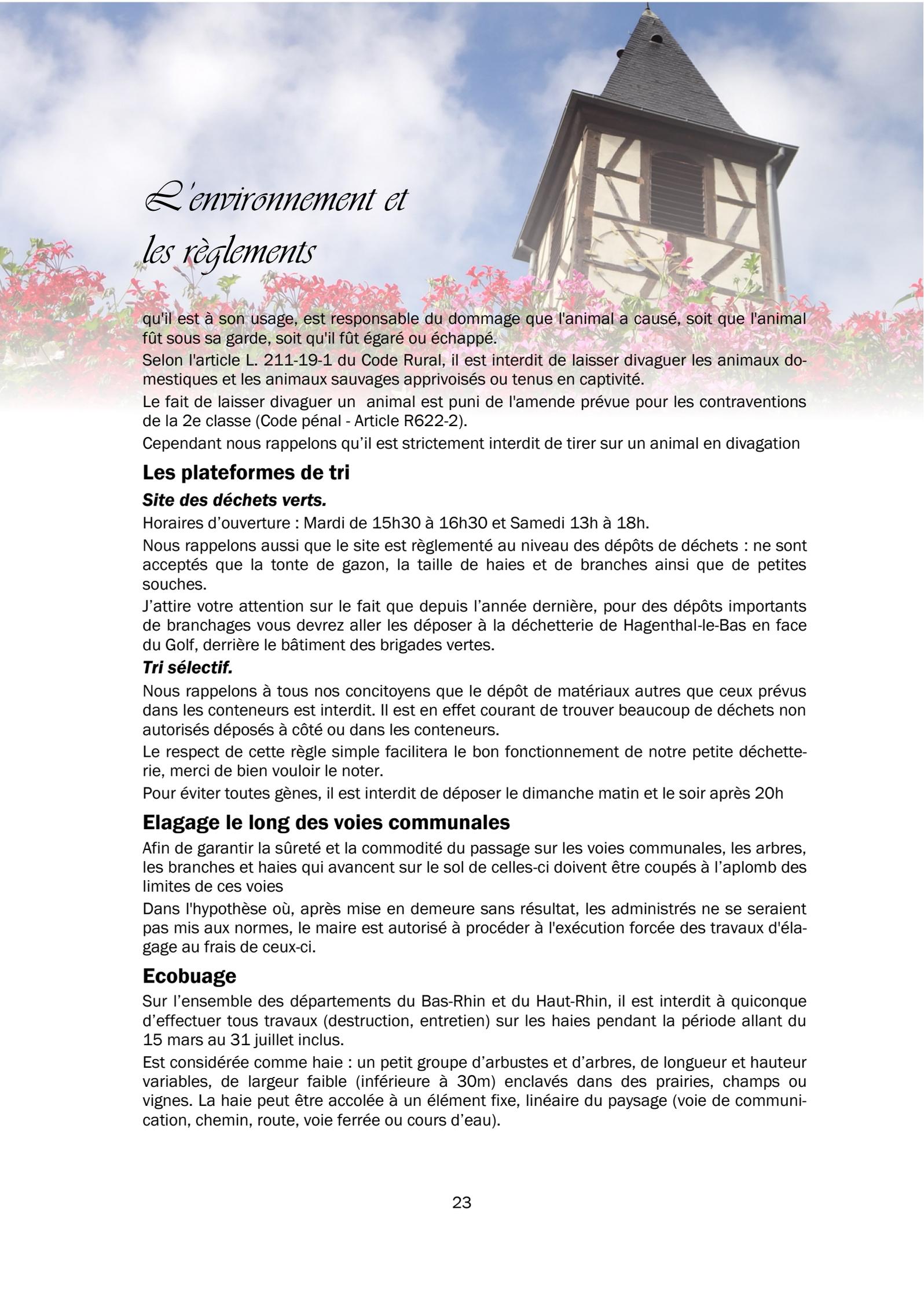
Merci aux exploitants de charger leurs remorques de manière à éviter les pertes lors du trajet sur la voirie communale.

Les déchets sauvages sur le ban communal

La dépose de déchets quels qu'ils soient sur le ban communal aux lieux non répertoriés est strictement interdite. Nous vous informons que toute infraction sera soumise à des poursuites.

Divagation des animaux

Il est important de rappeler les responsabilités des propriétaires d'animaux domestiques. Selon l'article 1385 du Code Civil, le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant



L'environnement et les règlements

qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.

Selon l'article L. 211-19-1 du Code Rural, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Le fait de laisser divaguer un animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2e classe (Code pénal - Article R622-2).

Cependant nous rappelons qu'il est strictement interdit de tirer sur un animal en divagation

Les plateformes de tri

Site des déchets verts.

Horaires d'ouverture : Mardi de 15h30 à 16h30 et Samedi 13h à 18h.

Nous rappelons aussi que le site est règlementé au niveau des dépôts de déchets : ne sont acceptés que la tonte de gazon, la taille de haies et de branches ainsi que de petites souches.

J'attire votre attention sur le fait que depuis l'année dernière, pour des dépôts importants de branchages vous devrez aller les déposer à la déchetterie de Hagenthal-le-Bas en face du Golf, derrière le bâtiment des brigades vertes.

Tri sélectif.

Nous rappelons à tous nos concitoyens que le dépôt de matériaux autres que ceux prévus dans les conteneurs est interdit. Il est en effet courant de trouver beaucoup de déchets non autorisés déposés à côté ou dans les conteneurs.

Le respect de cette règle simple facilitera le bon fonctionnement de notre petite déchetterie, merci de bien vouloir le noter.

Pour éviter toutes gênes, il est interdit de déposer le dimanche matin et le soir après 20h

Elagage le long des voies communales

Afin de garantir la sûreté et la commodité du passage sur les voies communales, les arbres, les branches et haies qui avancent sur le sol de celles-ci doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies

Dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, les administrés ne se seraient pas mis aux normes, le maire est autorisé à procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage au frais de ceux-ci.

Ecobuage

Sur l'ensemble des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, il est interdit à quiconque d'effectuer tous travaux (destruction, entretien) sur les haies pendant la période allant du 15 mars au 31 juillet inclus.

Est considérée comme haie : un petit groupe d'arbustes et d'arbres, de longueur et hauteur variables, de largeur faible (inférieure à 30m) enclavés dans des prairies, champs ou vignes. La haie peut être accolée à un élément fixe, linéaire du paysage (voie de communication, chemin, route, voie ferrée ou cours d'eau).

Les quêtes en 2016

A.P.E.I. Hirsingue



Le solidarité et la générosité ont une nouvelle fois été au rendez-vous de la traditionnelle vente de brioches au profit des personnes handicapées mentales de l'A.P.E.I. de Hirsingue.

L'édition 2016 a permis de vendre dans notre commune 228 brioches pour un montant de 1181 €.

Tous nos remerciements aux personnes bénévoles de notre commune qui ont contribué au succès de cette opération.

Lunettes usagées

Nous vous rappelons que vous pouvez déposer vos lunettes usagées, même cassées ou sans verres chez Mme Collette Meister, 16 rue de Saint-Louis, qui les achemine sur Hirsingue où elles sont réparées et remises aux plus démunis.



AFAPEI Bartenheim

C'est une équipe de bénévoles, qui par ses bricolages a confectionné des couronnes de l'Avent et des décorations de Noël, mises en vente à l'occasion des marchés de Noël 2016 à Hégenheim.

En 2016, cette même équipe a pu remettre de nouveau un chèque de 1 600 €.

Comme nous n'avons plus de marché de Noël à Wentzwiller, les commandes pour 2017 peuvent se faire directement chez Mme Elisabeth SCHMITT et Mme Christiane THOMA.

L'équipe des bénévoles remercie chaleureusement tous les acheteurs.

Banque alimentaire

Comme chaque année, notre commune participe à la collecte des denrées alimentaires non périssables au profit de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin qui, depuis 30 ans, les redistribue aux plus défavorisés de notre département.

Cette année encore, la générosité de nos concitoyens nous a permis de récolter près de 449 kg de denrées.

Cette collecte 2016 s'est faite d'une part par les dons des parents d'élèves de notre école rassemblés par notre directrice Mme Ginther lors de la semaine précédente ainsi que lors de la permanence de bénévoles du 29 novembre.

Encore un grand merci à toutes et à tous pour ce magnifique geste de solidarité. Grâce à ces gestes généreux, 11000 personnes dans le Haut-Rhin peuvent se nourrir décemment.





Le social

Encore un grand merci à tous les généreux donateurs et nous vous donnons rendez-vous le dernier samedi du mois de novembre 2017 pour la prochaine collecte. Sans vous, rien n'est possible.

Association ludovicienne de la téléalarme

**Hôtel de Ville - 21 rue Théo Bachmann
68300 SAINT-LOUIS**

Cette association a pour objectif d'aider les personnes de tous âges dont l'autonomie est diminuée en raison de leur santé, leur handicap ou de leur éventuel isolement. Elle permet de favoriser leur maintien et soutien à domicile.

La téléalarme est connectée sur la ligne téléphonique, ce qui permet de demander du secours à distance. Par simple pression sur un boîtier (qui peut être porté au cou ou au poignet), les personnes peuvent donner l'alerte nécessaire en cas de difficulté. Elles seront alors rappelées directement par notre centrale ludovicienne pour obtenir l'aide nécessaire. Ce dispositif a été mis en place pour permettre à toutes ces personnes en difficulté de rester vivre chez elles en toute sécurité et leur éviter peut-être l'hospitalisation.

Tarif unique : 22 € par mois (2015), sans frais de dossier.

Pour toute question, vous pouvez contacter le centre communal d'action sociale de Saint-Louis au 03 89 69 52 52.

L'ASAME et APALIB

Des associations au service de la personne

Les activités de l'aide à domicile sont nombreuses dans le Haut-Rhin.

Deux principaux interlocuteurs pour nous accompagner dans la vie quotidienne, en s'adaptant à l'évolution des besoins de chacun.

L'ASAME au 03 89 60 24 24

Existant depuis plus de 40 ans, l'Asame (Association de Soins et Aides de Mulhouse et Environs) est présente dans tout le sud du département.

Elle propose différents services

Un service de livraison de repas à domicile pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Des aides aux actes essentiels de la vie quotidienne. Entretien du cadre de vie, courses... également qualifié dans l'accueil de qualité d'enfants de de 2 mois ½ à 4 ans au sein d'un petit collectif de 10 enfants, mais aussi des soins infirmiers complets selon les prescriptions du médecin et enfin un accueil de jour pour personnes dépendantes.

APALIB au 03 89 32 78 78

Elle propose également différents services

Dans un large éventail de prestations dont le domaine des services à la personne. Ménage, repassage, courses, garde d'enfants à un large public : actifs et familles, retraités, personnes fragilisées par l'âge ou le handicap.

Deux dossiers en préparations pour les années 2017- 2018

La fibre optique



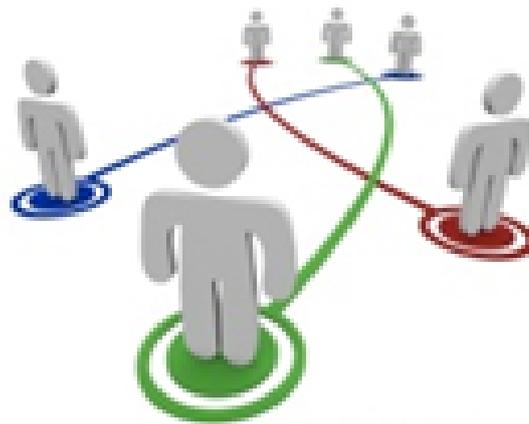
Le projet de couverture en Très Haut Débit décidé par la Région Alsace en 2012 et repris en 2017 par la Grande Région de l'Est a été confié à la société ROSACE et elle rentre dans sa phase de concrétisation pour certaines communes prioritaires dès 2017

Ainsi notre voisine Buschwiller devrait être raccordée au THD par l'intermédiaire de la fibre optique d'ici fin 2017 début 2018. La poursuite des raccordements se faisant en prolongement des communes prioritaires déjà raccordées, notre commune de Wentzwiller

devrait pouvoir être, elle aussi, raccordée à la fibre optique d'ici à 2 ans.

Cet accès internet par la fibre a une grande importance dans un monde de plus en plus connecté. Il permet de ne pas rester isolé et nous ouvre la porte à de nombreux services publics comme privés dans un confort inégalé.

Régulièrement, des réunions d'information organisées par le concessionnaire Rosace, chargé par la Région de la gestion du réseau, auront lieu avec vos élus. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la progression des travaux, soit à travers le site internet de la commune, soit à travers le bulletin municipal.



La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

En effet, les lois récentes (notamment la loi Grenelle 2 du 10 juillet 2012 et la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové - dite loi «ALUR», du 24 mars 2014) ont profondément remodelé les objectifs assignés aux documents d'urbanisme. Ceux-ci doivent

L'économie

répondre à des objectifs forts de préservation de l'environnement, de prise en compte des risques et de limitation de la consommation de foncier...

Ainsi les communes ayant un POS avaient pour obligation de mettre en œuvre la transformation de leur POS en PLU dès 2017

Les communes comme la nôtre disposant déjà d'un PLU doivent obligatoirement le mettre en révision afin de l'adapter au Scot et à la loi ALUR.

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Cantons de Huningue et Sierentz est déjà en étude.

La révision du PLU de Wentzwiller a donc été prescrit et les travaux devront débiter vers le mois de juin

Les études du futur devront obligatoirement intégrer les décisions prises dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale des cantons de Huningue et Sierentz. Cette révision, qui elle aussi s'inscrit dans les mêmes nouveaux cadres législatifs que ceux imposés aux PLU, a débuté cette année. Il est donc important pour la commune de ne pas avancer «trop vite» dans la révision de son PLU, afin de pouvoir prendre en compte les futures orientations qui seront prises à l'échelle du territoire du SCOT.

En effet, le futur PLU de Wentzwiller devra être compatible avec le futur SCOT du Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières (nouveau nom du SCOT). Cela veut dire que les options retenues par le futur PLU communal ne devront pas remettre en question celles qui seront retenues à l'échelle du SCOT. Il est donc primordial de mener les études de façon cohérente et, autant que faire se peut, de façon coordonnée.

Un nouveau commerce

Nous avons eu le privilège, en 2016, de voir la naissance dans notre village d'un nouveau service dédié à la personne :

Un salon de coiffure a ouvert ses portes le 15 octobre 2016

Mme CORRAL Belen - 14 rue du Ruisseau 68220 WENTZWILLER - 03 89 68 69 48

vous accueillera sur rendez-vous les mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h00 à 18h00 et le samedi matin de 7h30 à 12h00.

La même personne a ouvert des chambres d'hôtes.

Elle accueille des vacanciers ou des visiteurs, principalement en été. Ils viennent profiter des animations de la Région mais surtout des foires chez nos voisins Bâlois.

Les réservations sont possibles sur les sites rbnb et à l'office du tourisme d'Altkirch.



Les nouvelles de l'école

L'école

C'est une année scolaire riche en projets qui a débuté l'automne dernier à l'école « Les Lilas » de Wentzwiller avec une équipe stable et une structure préservée.

Mmes Ginther (directrice et maternelle), Rohrbach (CP/CE1) et Royal (CE2/CM1/CM2) ont effectivement profité des 2 mois de vacances pour s'approprier les nouveaux programmes et mettre en place des nouveaux projets : poursuite du cycle gymnastique en partenariat avec le club de Bartenheim, formation escalade pour les enseignantes et les parents volontaires, semaine du goût sur le thème du petit déjeuner, rallye-lecture autour de romans historiques, projet « musique/danse/écriture » en vue d'une petite surprise le 2 juin 2017 (réservez la date !)...

Autant de sorties et de projets éducatifs qui permettent de donner du sens aux apprentissages et favorisent l'ouverture sur le monde qui entoure les enfants.

Les inscriptions pour les futurs PS (enfants nés en 2014) auront lieu sur rendez-vous au mois de mars. Merci de prendre contact avec Mme la directrice au 03-89-68-76-16.



L'opération Haut-Rhin propre

Haut Rhin propre

Pour cette édition 2016 nous avons réunis les enfants de notre école le vendredi 22 avril afin d'aller nettoyer les alentours de notre agréable village.

Le lendemain, samedi matin 23 avril une dizaine de bénévoles de la commune a enfilé ses gants et s'est équipée de sacs plastiques pour ramasser les nombreux déchets éparpillés sur le ban communal.

Le constat est malheureusement le même que l'année précédente. Le savoir-vivre des individus n'a pas beaucoup évolué. Nous avons ramassé beaucoup de déchets en tous genres, bouteilles, canettes, papiers, cartons etc... qui défigurent les bas-côtés de nos routes et souillent nos prairies.

La municipalité tient à remercier tous les intervenants ainsi que les enseignants pour leur participation. Tous les ans depuis 1990 le Conseil Départemental organise un grand nettoyage de printemps vers la fin du mois d'avril, venez vous joindre à nous !

Merci aux enfants, aux enseignants et parents accompagnateurs mais également à tous les autres participants !

Rendez-vous en 2017



Les associations locales

Le FC Hagenthal Wentzwiller

Dès 2015, les deux entités avaient chacune de leur côté la même ambition de travailler ensemble sur un projet permettant de réunir les deux clubs.

Ce projet permettra à tous les jeunes, et moins jeunes, de pratiquer ce sport collectif à tous les niveaux et à tous les âges. Rappelons que le football est une merveilleuse école de vie et reste en France le sport collectif le plus pratiqué et sagement conseillé à nos enfants.

En 2016 la fusion est rentrée dans sa phase opérationnelle, entre temps plus de 13 jeunes de Wentzwiller se sont inscrits au foot.

Sur le plan sportif c'est avant tout une réussite : 180 licenciés (joueurs, éducateurs, arbitres et dirigeants)

Le nouveau club a engagé 3 équipes seniors et plusieurs équipes de jeunes dans les différents championnats, les rencontres se déroulent sur les stades de Hagenthal et de Wentzwiller.

Le club est fier de son équipe fanions qui joue au plus haut niveau départemental et qui après le cycle des matchs « aller » se positionne en première ligne, tout comme l'équipe 2 en D3.

Les Manifestations

Les manifestations que nous avons organisées à Wentzwiller seront maintenues, voici déjà les dates pour cette année : le 12/2/17 les carpes frites le 14/4/2017 les carpes à emporter et le 16/7/2017 le marché aux puces.

Le FCHW remercie la municipalité pour son encouragement et son soutien, tous les membres bienfaiteurs qui, lors de la vente des calendriers, nous ont accueilli avec beaucoup de sympathie, ainsi que tous les supporters pour les encouragements qu'ils apportent à nos équipes que ce soit à Hagenthal ou à Wentzwiller.

Nous remercions particulièrement les sponsors d'équipements sportifs et des panneaux publicitaires et aussi tous ceux qui, durant toute l'année nous soutiennent à travers leurs dons et leurs participations aux différentes manifestations.

Un grand et chaleureux merci.



Les associations locales

Les Hiboux Gourmands

L'association « Les Hiboux Gourmands » propose un accueil périscolaire aux familles dont les enfants sont scolarisés dans l'école du village (de la petite section maternelle au CM2). Celui-ci est hébergé dans les locaux du bâtiment communal, aménagés en conséquence. Du personnel d'encadrement diplômé prend en charge les enfants dès la sortie des classes. Des repas équilibrés élaborés et livrés par l'Alsacienne de Restauration, dont les cuisines se trouvent à Blotzheim, sont quotidiennement proposés aux enfants.

Le fonctionnement du périscolaire repose sur l'existence d'un projet pédagogique mis en œuvre par l'équipe d'animation en partenariat avec le comité de l'association.

Pendant la période des vacances scolaires, l'association propose, également, en collaboration avec le Service Jeunesse de l'Agglomération des 3 Frontières, diverses activités.

Depuis la rentrée 2014, la commune s'est engagée dans l'application des nouveaux rythmes scolaires. Nous maintenons un accueil du midi et du soir, en tenant compte des nouveaux horaires de l'école.

Depuis cette année, l'accueil des enfants qui fréquentent le périscolaire, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, pendant la pause méridienne, de 11h30 à 13h30, ainsi que le soir de 15h15 et ce jusqu'à 18h00, peuvent également s'inscrire le mercredi dès 11 heures.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'accueil périscolaire, ou pour tout autre renseignement, vous pouvez nous contacter par email à periscolaire.wentzwiller@gmail.com ou consulter notre site internet <http://hibouxgourmands.e-monsite.com/>

Contact : Karine Willauer, présidente de l'association



Les associations locales

Les sapeurs pompiers

Le corps des Sapeurs Pompiers de Wentzwiller est composé de 13 membres actifs.

Arrivées

Ces deux dernières années ont vu l'arrivée de 4 pompiers :

WOLF Jean-Marc, BAUMANN Loïc (en double engagement avec Attenschwiller) GREDER Vincent, PETER Sébastien.

Départ

Après plus de 23 ans de service, WANNER Frédéric quitte (pour des raisons professionnelles) le village et par la même occasion notre corps des Sapeurs Pompiers de Wentzwiller. Nous tenons à le remercier vivement pour son engagement et lui souhaitons beaucoup de réussite.

Activités du Corps

Nos interventions en 2016 :

Ouverture de porte avec personne en détresse, accident de la route, récupération d'animaux dangereux, détresse respiratoire et divers malaises, nids de guêpes, assèchements de caves.

A ces interventions, se rajoutent notre formation continue tout au long de l'année avec :

Une journée de recyclage au secourisme (formateur extérieur), les exercices mensuels, un exercice annuel avec le corps de Hagenthal.

Cette année, l'exercice annuel s'est déroulé à Hagenthal, dans les locaux techniques du golf. La manœuvre consistait en un feu d'atelier avec la notion de victimes multiples.

Comme chaque année, nous avons participé aux olympiades (parcours sportifs) organisées par le corps des Sapeurs Pompiers de Folgensbourg.

Nous avons également fait un piquet de sécurité lors de la marche aux flambeaux organisée par l'association Laura.

Activités de l'Amicale



Le 25 juin : Soirée Tartes Flambées. Organisée au centre du village, la manifestation a connu un grand succès.

Fin novembre : vente des calendriers.

03 décembre : vente de manalas au profit des Jeunes Sapeurs Pompiers de la Porte du Sundgau.

Remerciements

Un grand merci à la municipalité pour la bonne collaboration, ainsi que la population pour son soutien lors de nos manifestations et vente de calendriers ou manalas.

Nous remercions également le Crédit Mutuel pour sa subvention qui nous a permis de nous équiper d'un sac

d'abordage de victime.

Les associations locales

La bibliothèque

DECOUVRIR, APPRENDRE, RIRE ou PLEURER, VOYAGER ici ou très loin



Voilà le programme que vous propose la bibliothèque de Wentzwiller, à travers les livres.

Notre bibliothèque est là, proche de vous, au centre du village, au sous-sol de l'école.

Depuis bientôt 30 ans, des bénévoles vous y accueillent volontiers et s'efforcent de satisfaire votre curiosité.

Elle est ouverte au public

De 15h à 17h30 TOUS LES VENDREDIS.

Vous pouvez y trouver toutes sortes d'ouvrages : des bandes dessinées aux romans – policiers ou non, des revues mensuelles pour jeunes et moins jeunes, et des documentaires.

Pour les activités scolaires, nous collaborons avec l'école sur les thématiques choisies par les enseignants

Pour les plus grands, notre fonds documentaire fournit des éléments sur de nombreux sujets (nature, animaux, sciences et technique, sports)

Pour les adultes, à côté des romans, nous proposons également des ouvrages consacrés à l'éducation, la santé, la cuisine et le jardinage, des guides de voyage, et bien d'autres sujets.

ET TOUT CELA EST ENTIEREMENT GRATUIT.

De très nombreux dons ont permis à notre bibliothèque de se constituer un fonds propre important.

Mais nous bénéficions également d'un fonds au niveau régional.

Depuis peu, nous sommes rattachés à la nouvelle médiathèque d'ALTKIRCH, ce qui nous permet d'avoir accès à leur très important stock d'ouvrages.

Ce nouveau mode de fonctionnement a été inauguré avec succès fin de l'année, et ce sont plus de 500 **NOUVEAUTES** qui sont arrivées en novembre 2016.

Pour nos lecteurs assidus : n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits

Pour nos nouveaux – et futurs – lecteurs : au plaisir de vous accueillir.

Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, nous apportons des livres à domicile.

Tel : 03 89 68 63 56

A BIENTOT dans votre bibliothèque.

Cordialement

L'équipe des bénévoles.



Les associations locales

La société avicole

L'année 2016 est derrière nous et celle de 2017 en est à ces prémisses, nous réservant son lot de bonheur et de joies ainsi que ses surprises inattendues.

2016, a été mitigé dû au fait que notre exposition annuelle de décembre a été annulée pour cause de grippe aviaire virulente ! Cela a entraîné une frustration de nos éleveurs, qui n'ont eu la possibilité de montrer leur travail quotidien.

Néanmoins, nous avons passé d'agréables moments en votre compagnie, lors de nos repas et nous vous en remercions.

Il y a également notre participation à « Agrogast » au mois d'août à Hagenthal, où nous avons un stand représentant notre association avec une exposition d'un échantillon de nos animaux, avec une tombola comprenant comme lots, un panier garni quotidien d'une valeur de 150€, un vtt, un 4x4 pour enfant et un soin de beauté complet à gagner.

Cela fut un grand succès et nous serons de retour cette année au salon « Agrogast » avec de nouvelles idées de cadeaux à gagner par le biais de la tombola.

Nous tenions à remercier l'ensemble des habitants de Wentzwiller, le conseil municipal, les associations, pour leurs soutiens indéfectibles tout au long de l'année.

Calendrier des aviculteurs pour 2017 :

- 26/02/2017 : repas bouchées à la reine
- 23/07/2017 : exposition jeune sujets et repas pot au feu
- 25-26-27-28/08/2017 : Agrogast
- 08/10/2017 : repas bouchées à la reine
- 09-10/12 : exposition annuelle



Les associations locales

Cercle d'histoire BUCHHOLZ



Lors de sa dernière exposition avec comme thème les festivités religieuses, le cercle d'histoire a une nouvelle fois présenté une très large panoplie de sujets de très bonne qualité. Autant le contenant que la qualité des photos ou documents proposés, autant les commentaires étaient très élogieux pour l'ensemble des ateliers présentés avec un petit clin d'œil au curé Heinemann avec une très belle collection de cartes postales expédiées du monde entier.

Bien évidemment, l'autel dressé au centre de la salle avec son parterre de fleurs fut l'attraction principale de cette édition 2016 et là aussi des félicitations pour les membres du cercle d'histoire et les « décorateurs » furent exprimés. Ce fut à nouveau une très belle réussite avec en prime un atelier présentant les objets dénichés çà et là

dans les maisons abandonnées ou en cours de démolition ou tout simplement récupérés suite à un appel téléphonique de propriétaires soucieux de préserver le patrimoine local. Toutes ces trouvailles ont suscité pas mal de commentaires et de réflexions : « un drapeau de conscrits datant de 1870, si ça ce n'est pas une trouvaille, un trésor même », d'autres, curieux devant cette poussette réversible pour jumeaux datant de la fin du 19^e siècle ou perplexes devant un outil bizarre, attendaient l'explication quant à son utilité. Comme quoi, on en apprend tous les jours et surtout lors d'exposition de cette nature.

Cette année, c'est un autre défi qui est à l'affiche, et non des moindres. Suite à une ébauche sur l'histoire de Wentzwiller préparée à la fin des années 90, le président s'est attelé à un travail de titans pour reprendre ces travaux engagés en son temps par Paul Bernard Munch afin de pouvoir présenter au mois de juin prochain le livre WENTZWILLER, son histoire, ses habitants, sa légende. Ce ne sera pas chose facile mais avec la participation des anciens du village nous espérons pouvoir répondre aux attentes de la population. Malgré le travail déjà bien engagé, les rédacteurs sont toujours à la recherche de documents, d'anciennes photos ou d'anecdotes sur l'histoire et le patrimoine du village. Alors n'hésitez pas et faites-vous connaître auprès d'un des contacts ou à la mairie qui transmettra.

En lieu et place de notre traditionnelle exposition, nous présenterons donc au foyer des aviculteurs, début juin, le fruit de notre travail qui depuis la dernière édition occupe nos heures de loisirs. Vous trouverez prochainement dans votre boîte aux lettres, une information avec un bon de commande afin de nous permettre de mieux évaluer le nombre d'exemplaires à imprimer. Soyez vigilants et sachez qu'un livre est toujours un cadeau utile et agréable.

Les membres du cercle d'histoire vous remercient pour votre soutien et vous donnent rendez-vous pour le mois de juin.

Nos contacts:

Jean-Pierre Kurtzemann 03 89 67 55 90

Antoine Klein 03 89 68 69 96

Serge Lopez 03 89 68 77 80



Les associations locales

Le Steble

Nous sommes une quinzaine de personnes qui se rencontrent chaque dernier mercredi du mois entre 14h et 18h, dans la petite salle du hangar communal.

Au cours de l'année nous avons fait différents repas, une fondue chinoise, un repas gibier et sans oublier une escapade en forêt noire avec une belle promenade musicale dans le parc de Bad Bellingen.

Alors ensemble, soyons solidaires et partageons de nombreux instants de convivialité et merci à tous ceux qui le permettent.

Merci à la commune qui chaque année nous alloue une subvention, et aussi merci pour la salle qu'elle nous met gracieusement à disposition.

Merci aussi à l'association << du cercle créatif >> qui nous a allouée la belle somme de 600 € suite à la dissolution de leur association.

Soyez, les bienvenus à venir partager ce moment convivial, autour d'un petit verre accompagné d'excellentes pâtisseries.

Un petit poème de Jacques Salomé

PRENEZ LE TEMPS

Prenez le temps de jouer, c'est le secret de l'éternelle jeunesse

Prenez le temps de lire, c'est la source du savoir

Prenez le temps d'aimer et d'être aimé, c'est une grâce de Dieu

Prenez le temps de vous faire des amis, c'est la voie du bonheur

Prenez le temps de rire, c'est la musique de l'âme

Prenez le temps de penser, c'est la source de l'action

Prenez le temps de donner, la vie est trop courte pour être égoïste

Prenez le temps de travailler, c'est le prix du succès

Prenez le temps de prier, c'est votre force sur terre.





Les associations locales

Le Conseil de Fabrique et la Chorale Ste-Cécile

Organisation des conseils de fabrique

Les fabriques d'église sont régies par le décret du 30 décembre 1809, complété et modifié à diverses reprises et, en dernier lieu, par le décret du 18 mars 1992. Elles sont chargées de veiller à l'entretien des édifices culturels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir.

Travaux Eglise St Martin, 2016

Au cours de l'année 2016 notre église a connue d'importants chantiers.

En accord avec la commune qui a décidé d'engager des travaux de rénovation extérieure, peinture, étanchéité, etc..., le conseil de Fabrique s'est engagé dans la rénovation intérieure du bâtiment.

Réparation du plafond et des murs du chœur, endommagés par des infiltrations

Lessivage des plafonds, murs et vitraux

Fibrage des plafonds de la nef et du chœur

Mise en peinture de l'ensemble

Mise en valeur des différentes moulures

Réparation et peinture des fonds d'autels (St Martin, Ste Vierge et St Roch)

Amélioration de l'éclairage intérieur et extérieur (bénévolat)

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise Vlym de Bartenheim pour un montant de :
28.040 €.

Il va de soi qu'après tous ces travaux un nettoyage en profondeur de l'église s'est avéré nécessaire. Pour mener à bien cette tâche notre président, *Serge Lopez*, a lancé un appel aux bénévoles pour venir soutenir les membres du conseil.

L'appel a été entendu et le jour venu ce sont plus de quinze volontaires qui étaient présents pour apporter leur aide, un grand merci à eux pour leur engagement au service de notre paroisse.

D'autre part nous avons fait appel à la générosité des habitants par l'organisation d'une quête au porte à porte qui nous a permis de récolter la belle somme de 7.500 €. Nous remercions tous les généreux donateurs pour ce beau geste de solidarité, merci également aux quêteurs.

Nos remerciements vont aussi aux Aviculteurs de Wentzwiller qui ont accueilli nos célébrations, pendant la durée des travaux, dans leur foyer.

Les membres du conseil en 2016

Président : Lopez Serge ; Trésorière : Boudot Anne-Marie ; Secrétaire : Gabetta Christian

Assesseurs : Ott Alexis, Rey Denis

Membres de droit : Mr. le Curé Paul Schwindenhammer et Mr. le Maire Fernand Schmitt

Repas St Roch

Nous remercions toutes les personnes qui nous soutiennent régulièrement en participant au repas annuel que nous organisons avec la chorale Ste Cécile. Le prochain repas est fixé

Les associations locales

au 13 août 2017, au foyer des aviculteurs où nous vous accueilleront avec grand plaisir pour vous servir notre traditionnel roulé au feu de bois.

Informations Communauté de paroisses

Tous les foyers n'étant pas abonnés au bulletin paroissial nous vous informons ci-après des différentes célébrations du 1^{er} semestre 2017. Les personnes qui souhaiteraient s'abonner au bulletin peuvent en faire la demande auprès de *Mme Colette Meister* (voir contacts), le prix de l'abonnement annuel est fixé à 8 € pour 2017.

Célébrations 1^{er} semestre 2017

Dimanche 26 Mars, 15h00, messe et sacrement des malades à Liebenswiller

Dimanche 9 Avril, 15h00, chemin de croix « Aux trois Vierges » à Wentzwiller

Vendredi Saint, 15h00, office à Wentzwiller

Lundi 17 Avril, 10h00, messe de pâques à Wentzwiller

Samedi 27 Mai, 20h30, messe de pèlerinage à Mariastein

D'autre part nous vous rappelons que notre communauté de paroisses organise tous les ans, au mois d'août, un pèlerinage ouvert à tous les fidèles de nos 5 paroisses. C'est ainsi qu'en 2016 nous avons pu découvrir ou redécouvrir le beau pèlerinage d'Einsiedeln en Suisse. Les informations pour 2017 ne sont pas encore connues, elles seront communiquées dès que possible.

Contacts utiles pour vos démarches ou demandes d'informations :

Père Paul Schwindenhammer, tél. 03 89 68 51 46, Email presbytereleyen@orange.fr

Colette Meister, personne-relais, tél. 03 89 68 67 96

Elisabeth Lopez, personne-relais, tél. 03 89 68 77 80

Le site de notre communauté : <http://compar-leyen.fr>

La chorale Ste-Cécile

Notre chorale compte actuellement 10 membres actifs et 3 membres honoraires.

Le 27.12.2016 nous avons eu la joie de fêter les 85 ans de Mr. Feller Lucien qui est depuis de nombreuses années un de nos plus fidèles membres actifs.

Nous profitons de cette tribune pour lancer un appel à toutes les personnes intéressées par le chant choral.

Merci de contacter *Mme Colette Meister* au 03 89 68 67 96 qui vous donnera tous les renseignements utiles et nécessaires.

Les membres de la chorale adressent leurs chaleureux remerciements à tous ceux et celles qui leur apporte régulièrement leur soutien financier par leurs dons.



La journée citoyenne

La journée citoyenne édition 2016

Cette fois encore, les Wentzwillerois de tous âges ont répondu positivement et avec enthousiasme à cette sollicitation de la municipalité le 21 mai 2016.

Des voisins se sont retrouvés, d'autres ont pu faire connaissance, certains se sont découverts des talents insoupçonnés et tous ont dit « à l'année prochaine ! ».

La municipalité tient vraiment à remercier tous les participants à cette belle journée citoyenne ainsi que les entreprises et administrés qui y ont participé pour le prêt de matériel.



Un chaleureux merci pour votre participation

La commune de Wentzwiller

